

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, convoquée par **AVIS ÉLECTRONIQUE** et tenue à l'Édifice municipal, ce **lundi, 5 mars 2012** à 20 :00 heures.

Étaient présents :

Madame	Sonia Laurendeau	Messieurs	Réal Beaulieu
			Roger Lapierre
			Nelson Cloutier
			Pierre Dorval

Était absent : Monsieur Serge Guimond

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Caron, maire.

1. Prière et ouverture de la séance

Madame Josée Godbout récite la prière et Monsieur le maire ouvre l'assemblée.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

037-03-2012

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

QUE l'ordre du jour soit accepté en ajoutant le point suivant :

7.2 MRC L'Islet/Schéma d'aménagement/Modification/rue, route, chemin privé/Demande

ORDRE DU JOUR

1. Prière et ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Acceptation
3. Procès-verbal du 6 février 2012
 - 3.1 Acceptation
4. Administration générale
 - 4.1 Édifice municipal/Loyer/Cercle des Fermières
 - 4.2 Édifice municipal/Loyer/2^e étage
 - 4.3 Édifice municipal/Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie/Entente
5. Service incendie
 - 5.1 Liste des pompiers volontaires/Adoption
 - 5.2 MRC L'Islet/Rapport annuel 2010/Adoption
 - 5.3 MRC L'Islet/Équipements et fourniture de services/Achats en groupe
6. Réseau routier
 - 6.1 Ouverture/Route Lamarre
 - 6.2 Ouverture/Route Harrower à partir du 5^e Rang Est
 - 6.3 Permission de voirie et dépôt de garantie

7. Aménagement et urbanisme
 - 7.1 Offre de service/Plans et règlements
8. Hygiène du milieu
 - 8.1 Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux usées/Suivi
 - 8.1.1 BPR inc./Facture 10014253/Au 28 janvier 2012/Municipalité
 - 8.1.2 BPR inc./Facture 10014254/Au 28 janvier 2012/Ministère des Transports
 - 8.2 Collecte sélective/Charte des matières recyclables/Adoption
 - 8.3 Règlement/Collecte, transport & traitement des eaux usées des résidences et bâtiments isolés/Modification/Avis de présentation
9. Subvention & cotisation
 - 9.1 Société du parc linéaire Monk/Renouvellement
 - 9.2 Naissance/Véronique Langlois & Tommy Blanchet
 - 9.3 Demande/Électricité route Pierre-Noël
10. Varia
11. Comptes payés et à payer
 - 11.1 Acceptation
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

3. Procès-verbal du 6 février 2012

3.1 Acceptation

038-03-2012

Procès-verbal/6 février 2012/Acceptation.

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu

Et unanimement résolu : -

QUE le procès-verbal du 6 février 2012 soit accepté.

4. Administration générale

4.1 Édifice municipal/Loyer/Cercle des Fermières

039-03-2012

Édifice municipal/Loyer/Cercle des Fermières.

Il est proposé par : Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu

Et unanimement résolu : -

QU'il n'y aura aucune augmentation du coût du loyer du Cercle des Fermières pour l'année 2012-2013, le montant de location demeure 100\$ par mois.

4.2 Édifice municipal/Loyer/2e étage

040-03-2012

Édifice municipal/Loyer/2e étage.

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval

Et unanimement résolu : -

QU'à partir du 1^{er} juillet 2012, une hausse de 2.8% (*selon l'indice des prix des logements-Statistiques Canada pour la région de Québec*) représentant une somme de 10.50\$ soit ajoutée au montant du loyer à payer de 375\$ ce qui totalise un montant de 385.50\$.

4.3 Édifice municipal/Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie/Entente

041-03-2012

Édifice municipal/Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie/Entente.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire faire des changements au niveau du système de chauffage de l'Édifice municipal;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait des démarches auprès l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie pour l'accompagner dans ce projet;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu : -

DE signer une entente d'accompagnement pour les services qu'offre l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie.

D'autoriser monsieur le maire à signer tout document que ce soit pour et au nom de la municipalité relativement à cette affaire.

5. Service incendie

5.1 Liste des pompiers volontaires/Adoption

042-03-2012

Liste des pompiers volontaires-2012/Adoption.

CONSIDÉRANT la liste des pompiers volontaires suivante :

Marco Blanchet, Dir.incendie

Philippe Laurendeau, officier

Claude Dubé

Patrick Dubé

Nicolas Lamontagne

Richard Fournier

Dany Boucher

Ronald Fournier

Daniel Coulombe

Michel Caron

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu

Et unanimement résolu : -

D'adopter la liste des pompiers volontaires de Saint-Cyrille-de-Lessard.

5.2 MRC L'Islet/Rapport annuel 2010/Adoption

043-03-2012

Schéma de couverture de risques en sécurité incendie/Rapport annuel 2010.

Il est proposé par : Monsieur Nelson Cloutier

Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu

Et unanimement résolu : -

D'accepter le rapport annuel 2010 dans le cadre du « Schéma de couverture de risques en sécurité incendie ».

5.3 MRC L'Islet/Équipements et fourniture de services/Achats en groupe

044-03-2012

MRC L'Islet/Achats regroupés d'équipements et fourniture de services-2012.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard doit procéder à l'achat ou à la vérification de certains équipements reliés au service incendie dans le cadre de son Plan de mise en œuvre en sécurité incendie;

ATTENDU la possibilité de regrouper les municipalités dans le but d'uniformiser la demande de soumissions en plus de permettre la réalisation d'importantes économies d'échelle pour les municipalités participantes;

ATTENDU QU' une des démarches à faire avant de procéder à l'évaluation ou à l'achat de ces équipements est de demander des soumissions;

ATTENDU QUE la MRC de L'Islet a mis en place, dans le cadre de son Plan de mise en œuvre en sécurité incendie, une structure d'achats en groupe afin de procéder auxdites demandes de soumissions pour les municipalités de son territoire;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu : -

D'autoriser la MRC de L'Islet à procéder pour et au nom de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard à une demande de soumissions auprès des fournisseurs de services potentiels dans le but d'acheter ou d'évaluer certains équipements reliés au service incendie selon la liste des besoins de la municipalité fournie à la MRC de L'Islet.

6. Réseau routier

6.1 Ouverture/Route Lamarre

045-03-2012

Ouverture/Route Lamarre-2012

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier
Et unanimement résolu : -

DE vérifier avec Monsieur Alain Fortin, entrepreneur, ses disponibilités pour qu'il effectue l'ouverture de la route Lamarre;

DE lui faire part que la municipalité désire que cette dernière se fasse le ou vers le 20 mars 2012 ou lorsque la température le permettra.

6.2 Ouverture/Route Harrower à partir du 5e Rang Est

046-03-2012

Ouverture/Route Harrower à partir du 5e Rang Est-2012

CONSIDÉRANT la demande de faire ouvrir la route Harrower à partir du 5^e Rang Est pour l'exploitation de terres à bois et érablière situés dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE, de par la résolution numéro **045-03-2009**, la municipalité avait accordé un montant maximum de 300\$ pour l'ouverture de ladite route;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Réal Beaulieu
Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval
Et unanimement résolu : -

D'acquiescer à la demande et d'offrir le même montant cité précédemment.

QUE si les travaux exécutés dépassent la somme de 300\$, la municipalité acquittera le montant total de la facture et se fera rembourser la différence par ceux qui ont demandé l'ouverture de cette route.

D'aviser Alain Fortin, entrepreneur que l'ouverture de cette portion de route se fasse à la même date que l'ouverture de la route Lamarre, soit le ou vers le 20 mars 2012 ou lorsque la température le permettra.

6.3 Permission de voirie et dépôt de garantie

047-03-2012

MTQ/Permission de voirie et dépôt de garantie-2012.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard doit aviser le Ministère des Transports du Québec et obtenir une autorisation pour toute intervention dans l'emprise des chemins appartenant au ministère;

CONSIDÉRANT QUE le ministère, lorsqu'il est avisé de la situation, émet un permis autorisant la Municipalité à procéder;

CONSIDÉRANT QU'afin de minimiser les tâches administratives, il serait préférable de présenter au Ministère des Transports une résolution qui serait valide pour l'année;

Il est proposé par: Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par: Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu: -

QUE le conseil municipal autorise le maire, la secrétaire-trésorière ainsi que le contremaître à signer, pour et au nom de la municipalité, toute permission de voirie avec le Ministère des Transports du Québec pour l'année 2012.

QUE le conseil municipal s'engage à respecter les clauses inscrites sur ladite permission de voirie incluant la remise des lieux en bon état.

QUE, dans le cas de travaux urgents et imprévus, la Municipalité s'engage à demander une permission de voirie le jour ouvrable suivant chacun des travaux.

QUE la Municipalité demande à Transport Québec de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les coûts de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas dix mille dollars (10 000\$) puisque la Municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.

7. Aménagement et urbanisme

7.1 Offre de service/Plans et règlements

048-03-2012

Plans et règlements d'urbanisme/Offre de service.

CONSIDÉRANT QU'avec le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de L'Islet la municipalité devra faire une mise à jour de ses plans et règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT l'offre de service soumis par monsieur Denis Gaudreault, consultant en urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE cette offre est soumise aussi à plusieurs autres municipalités de la MRC de L'Islet;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Réal Beaulieu

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu : -

D'accepter l'offre de service au montant forfaitaire de 4 000\$ pour les parties communes qui toucheront toutes les municipalités participantes.

D'accepter un taux horaire de 30\$ l'heure pour les parties spécifiques à la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard qui devront être travaillées.

7.2 MRC L'Islet/Schéma d'aménagement/Modification/rue, route, chemin privé/Demande

049-03-2012

MRC L'Islet/Schéma d'aménagement/Modification/rue, route, chemin privé/Demande.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard fera la mise à jour de ses plans et règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE ses plans et règlements d'urbanisme devront être conformes au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de L'Islet;

CONSIDÉRANT QU'au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de L'Islet, il est prévu, à la page 15-9, au paragraphe « rue, route, chemin privé » que tous chemins privés doit avoir une surface carrossable de 5 mètres de large;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne prévoit pas inclure cette norme à ses nouveaux règlements d'urbanisme;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Nelson Cloutier

Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval

Et unanimement résolu : -

DE demander à la MRC de L'Islet de modifier le schéma d'aménagement en enlevant à la page 15-9 le paragraphe nommé « **rue, route, chemin privé** ».

8. Hygiène du milieu

8.1 Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux usées/Suivi

8.1.1 BPR inc./Facture 10014253/Au 28 janvier 2012/Municipalité

050-03-2012

BPR inc./Facture 10014253/Au 28 janvier 2012/Municipalité.

Il est proposé par : Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

D'accepter la facture #10014253 de BPR inc. au montant de 20 539.09\$ taxes incluses.

8.1.2 BPR inc./Facture 10014254/Au 28 janvier 2012/Ministère des Transports

051-03-2012

BPR inc./Facture 10014254/Au 28 janvier 2012/Ministère des Transports.

CONSIDÉRANT QUE le projet du réseau d'aqueduc, d'égout, d'assainissement des eaux usées et voirie s'effectue conjointement avec le ministère des Transports pour les travaux qui s'exécuteront sur la partie de la Route 285;

CONSIDÉRANT QUE les ingénieurs instrumentant au dossier du ministère des Transports sont également BPR inc.;

CONSIDÉRANT QUE les factures qui seront présentées par BPR inc. concernant ce projet seront acquittées par la municipalité mais rembourser par le ministère des Transports à la municipalité sur présentation des factures;

CONSIDÉRANT QUE les remboursements qui seront faits par le ministère ne comprendront pas les taxes, ces dernières seront réclamées au gouvernement par la municipalité;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier
Et unanimement résolu : -

D'accepter la facture #10014254 de BPR inc. au montant de 2 431.72\$ incluant les taxes.

8.2 Collecte sélective/Charte des matières recyclables/Adoption

052-03-2012

Collecte sélective/Charte des matières recyclables/Adoption.

CONSIDÉRANT QUE RECYC-QUÉBEC est disposée à appuyer les municipalités dans leurs démarches visant à informer les citoyens relativement aux matières à déposer dans le contenant de récupération;

CONSIDÉRANT QUE RECYC-QUÉBEC a développé une Charte des matières recyclables de la collecte sélective qui indique clairement les matières qui devraient être déposées dans le contenant de récupération;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Réal Beaulieu
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu : -

D'adopter la Charte des matières recyclables de la collecte sélective.

DE diffuser cette charte auprès des citoyens de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard.

D'envoyer cette résolution à RECYC-QUÉBEC.

8.3 Règlement/Collecte, transport & traitement des eaux usées des résidences et bâtiments isolés/Modification/Avis de présentation

AVIS DE PRÉSENTATION

Je, soussigné NELSON CLOUTIER donne avis de présentation à l'effet qu'une modification au règlement #354-2008 régissant la collecte, le transport et le traitement des eaux sera présentée pour adoption.

QUE dispense de lecture du projet de règlement est fait en même temps que cet avis de présentation.

Et j'ai signé:

Nelson Cloutier

9. Subvention & cotisation

9.1 Société du parc linéaire Monk/Renouvellement

053-03-2012

Société du parc linéaire Monk/Cotisation/Renouvellement-2012.

Il est proposé par : Monsieur Nelson Cloutier

Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval
Et unanimement résolu : -

D'accepter de défrayer une somme de 100\$ pour le renouvellement de l'adhésion à la Société du parc linéaire Monk comme membre pour l'année 2012.

9.2 Naissance/Véronique Langlois & Tommy Blanchet

054-03-2012

Naissance/Véronique Langlois & Tommy Blanchet-2012.

CONSIDÉRANT QUE Véronique Langlois et Tommy Blanchet du 242, rue Principale à Saint-Cyrille-de-Lessard demandent l'aide financière de deux cents dollars (200 \$) pour la naissance de leur garçon, Étienne, né le 6 février 2012;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu : -

D'autoriser le paiement de la subvention de naissance au montant de deux cents dollars (200\$).

9.3 Demande/Électricité route Pierre-Noël

055-03-2012

Demande/Électricité route Pierre-Noël.

CONSIDÉRANT une demande d'aide financière pour le passage d'une ligne électrique dans le secteur du chemin Ste-Croix et route Pierre-Noël d'une représentante d'un groupe de propriétaires avoisinants ces chemins;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Nelson Cloutier
Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu
Et unanimement résolu : -

DE ne pas donner suite à cette demande étant donné que la municipalité ne prévoit pas à son budget des sommes pour ce type de dépenses.

10. Varia

Aucun sujet n'est ajouté à ce point.

11. Comptes payés et à payer

11.1 Acceptation

056-03-2012

Acceptation des comptes.

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier
Et unanimement résolu : -

D'adopter les listes des comptes payés et à payer datées du 5 mars 2012 au montant total de 122 237.17\$.

QUE ces listes de comptes sont disponibles pour consultation au bureau administratif de la municipalité situé à l'Édifice municipal.

Certificat de disponibilité de crédit

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de ces comptes.

12. Période de questions

Des réponses ont été fournies aux questions posées.

13. Levée de l'assemblée.

057-03-2012

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Monsieur Nelson Cloutier que la séance soit levée. Il est 21h00.

Luc Caron, maire

Josée Godbout, sec.-trésorière